

APPEL DE CANDIDATURE

(Articles L 143-3, L 331-2 et R 142-3 du Code Rural et de la Pêche Maritime)

La Safer de Normandie informe qu'elle se propose d'attribuer, par rétrocession, échange, substitution, et si cela est précisé par bail rural ou occupation précaire, les biens fonciers bâtis ou non bâtis désignés dans les appels de candidatures ci-dessous que la Safer possède ou envisage d'acquérir ou que la Safer gère ou envisage de gérer.

Les personnes intéressées devront manifester leur candidature, impérativement avant la date limite de dépôt de candidature indiquée ci-dessous et en utilisant l'une des trois et seules possibilités de dépôt offertes :

- Soit par courrier postal (le cachet de la poste faisant foi) :
 - A la Safer de Normandie **au site de CAEN** pour les biens situés dans les départements de la Manche, de l'Orne ou du Calvados
 - A la Safer de Normandie **au site de BOIS-GUILLAUME** pour les biens situés dans les départements de l'Eure ou de la Seine-Maritime,
- Soit par mail aux adresses indiquées ci-dessus, en fonction du département du bien,
- Soit de manière dématérialisée, via l'outil Saisie des Candidatures en ligne en utilisant le lien suivant : <https://www.saferdenormandie.fr/fr/biens-acheter-louer/biens-acheter-louer.html> ou au moyen du QR Code suivant :



Passée cette date, les demandes ne seront plus prises en considération, tout comme le fait de présenter une candidature sous d'autres formes.

Tout candidat a la possibilité de présenter son projet sur tout ou partie des biens à condition que la Safer de Normandie ait une solution globale sur le dossier et quand bien même elle poursuivrait un objectif de transmission d'une unité.

Sauf mention, les biens présentés ici sont considérés comme étant classés soit en zone agricole ou naturelle, soit en zone non constructible, soit en secteur non encore urbanisé du document d'urbanisme.

Des compléments d'information pourront être obtenus, notamment la désignation cadastrale et la classification de ces biens dans un document d'urbanisme s'il existe, soit au siège de la Safer, soit dans les différentes permanences.

Cet avis ne saurait en aucun cas être considéré comme un engagement de la Safer à l'égard des candidats.

Il est précisé que pour être candidat présenté aux instances, le dépôt de candidature en tant que tel ne suffit pas, ce qui signifie que tout candidat :

- doit accepter de remplir, signer et nous remettre une fiche de candidature Safer répondant à toutes les conditions du dossier dans les délais indiqués,
- doit présenter un projet. Ce projet doit être **synthétique** (si le projet dépasse 1 000 caractères, la Safer s'autorise à reformuler pour une présentation en instances) et **clair** (notamment sur les volets économique et environnemental),
- doit tout mettre en œuvre pour permettre l'établissement d'un contact (a minima téléphonique) avec le conseiller foncier Safer en charge du dossier dans l'hypothèse d'une candidature dématérialisée via l'outil SCL.

● Bâti ○ Non bâti ◐ Foncier avec bâti ■ Location □ Vente ▣ Location et vente ▲ Occupé ▲ Libre **Date limite de dépôt : 04/05/2026**

Commune	Lieux-dits	Ha a ca			
14 CALVADOS - 02 31 47 23 60					
HEROUVILLE SAINT CLAIR	Les Marettes	0 42 77	○	□	▲
Parcelles en nature d'herbage					
BOURGUEBUS	« les Noires Terres - Le Clos Neuf »	10 78 01	○	□	▲
Labour.					
LES MOUTIERS EN AUGE (14) EXTENSION MONTREUIL LA CAMBE (61)	« le Chemin de Caen, les Bruyères » - « les Monts Fous »	25 79 30	○	□	▲
Prés, labour et bois-taillis.					
LES LOGES-SAULCES	« Les Ruelles – La Bruyère de Groussy – Les Champs Briont »	35 82 96	○	□	▲
Herbages et terres pour 28ha 90a 81ca environ et Bois-taillis-landes pour 6ha 92a 15ca environ.					
SAINT PIERRE EN AUGE	"La Crière"	07 30 35	○	□	▲
Herbages.					
LIVAROT PAYS D'AUGE	Parccropus	01 88 65	○	□	▲
Parcelle d'herbage.					
VALORBIQUET	la Lisière Tordouet, chp Potier, le Costillet	01 80 50	○	□	▲
Parcelles d'herbage en friche.					
BRANVILLE	le Bourg, la Cloture	04 68 90	◐	□	▲
Parcelles en nature d'herbages avec deux bâtiments d'exploitation.					
PROPRIÉTÉ ÉQUESTRE					
MOYAUX	0795 rte de Fumichon, Campagne du Poirier Sene, la Costardiere	10 25 11	◐	□	▲
Haras d'entraînement pour chevaux de sport, comprenant deux maisons d'habitation mitoyennes, écuries, carrière, manège, rond d'Havrincourt, divers paddocks et herbages.					
TRANSMISSION D'UN MASSIF FORESTIER					
BONNEVILLE LA LOUVET	le Bois Louvet	04 07 59	◐	□	▲
Parcelles forestières avec bâtiments.					
EXPLOITATION AGRICOLE					
SAINT DESIR	de la Vierge, les Maugeries	54 57 20	◐	□	▲
Propriété herbagère avec maison d'habitation, dépendances et hangars agricoles.					
50 MANCHE - 02 31 47 23 64					
GORGES	Le Coisel	12 73 90	○	■	▲
Attribution en jouissance par Convention d'Exploitation SAFER. Parcelle en herbe et labour					
HAMBYE	Le Clos Grente, l'Eglise, Le Petit Clos de la Forge	2 87 88	○	□	▲
ISIGNY LE BUAT	le haut du bourg montgothi	3 62 60	○	□	▲
61 ORNE - 02 31 47 23 67					
MONTREUIL LA CAMBE (61) EXTENSION LES MOUTIERS EN AUGE (14)	« les Monts Fous » - « le Chemin de Caen, les Bruyères »	25 79 30	○	□	▲
Prés, labour et bois-taillis.					
BAZOCHES AU HOULME	"L'Orme"	04 82 38	◐	□	▲
Propriété bâtie rurale composée d'une maison d'habitation et de 2 dépendances en pierres, sur un îlot total de 4 ha 82 a 38 ca d'herbage.					
SAINT-GEORGES-D'ANNEBECQ EXT. RANES	La Butte - Le Fourneau - Pringault - Les Males - Champ Blanc - Petit Menage - Les Perretes - Champ Pourri - Les Grands Ménages - Bruyère de Rouen - Les Saucis - Les Fosses - Clos de la Fosse	27 88 46	○	□	▲
Parcelles en nature de culture non exploitées					
27 EURE – 02 35 59 66 97					
LE THUIT DE L'OISON	Les Fosseaux - Les Joncs Marins	4 88 10	○	□	▲
Parcelles de prairie					
76 SEINE-MARITIME – 02 35 59 66 93					
MESNIL RAOUL	"Les Grands Clos"	0 07 15	○	□	▲
Parcelle destinée à un aménagement hydraulique - Sous réserve de D.A					

FONTAINE LE BOURG - MONT CAUVAIRE - LIMESY

"La Plaine des Haies" "Plaine de
Bellevue" "Le Creux" "Le Rombosc"
"Plateau de Becquigny"

36 00 86



Bien libre en nature réelle dominante de terres d'une surface totale de 36 ha 00 a 86 ca avec reprise de matériel et DPB